

NGO Name: European Centre for Law and Justice (ECLJ)
Name of main contact person: Grégor Puppinck
Phone number: +33 (0)3.88.24.94.40
E-mail: g.puppinck@gmail.com

FRANCAIS

HUMAN RIGHTS COUNCIL
Sixth session

Déclaration orale du *European Centre for Law and Justice* (ECLJ)

**Violations de la liberté religieuse des minorités chrétiennes
résidant dans les Territoires palestiniens**

Le *European Centre for Law and Justice* est une ONG nouvellement accréditée, et se consacre à la promotion et à la défense de la liberté religieuse.

Pour notre première intervention, je voudrais attirer votre attention sur la situation de la minorité chrétienne vivant dans les territoires palestiniens. Cette minorité est en grande difficulté et sa présence dans les Territoires palestiniens est largement compromise. En effet, elle partage non seulement le sort du peuple palestinien, mais subit en outre, au sein de ce peuple, une intolérable pression. Minorité au sein d'une minorité, ces Chrétiens, sont pris entre le marteau et l'enclume.

L'ECLJ comprend les légitimes revendications des populations juives et musulmanes à l'égard des lieux saints. Mais, il est inconséquent de réclamer pour soi le bénéfice de la liberté religieuse, et de ne pas le garantir aux minorités dont on a la responsabilité.

Ainsi, l'accès aux Lieux Saints et à Bethlehem est devenu quasiment impossible pour les chrétiens palestiniens. Dans les Territoires palestiniens, des écoles chrétiennes, ouvertes aux élèves musulmans, ont été récemment en parties détruites par des milices islamistes. Les Communautés chrétiennes font l'objet d'une insupportable pression, morale, matérielle, et physique. Plusieurs rapports ont signalé des cas de conversions forcées. Ainsi, en Août, Sana al-Sayegh, Professeur à l'Université de Palestine, a été kidnappée et forcée de se convertir à l'Islam. Plus encore, la vie des musulmans qui se convertissent au christianisme est menacée.

Cette pression est la cause d'un exode massif des populations chrétiennes.

Moins de 30,000 chrétiens vivent encore dans les Territoires Palestiniens. Bethlehem était chrétienne à 85% en 1948. Aujourd'hui, elle l'est à moins de 20%.

Il doit être clair pour tous que la communauté chrétienne n'a pas moins de droits que les autres communautés religieuses à vivre sur ces terres. Or, son sort est, dans les faits, au moins négligée, tant par les autorités politiques locales, que par la communauté internationale.

L'exode des chrétiens est un drame humain et culturel, mais aussi une perte pour la population palestinienne et pour la stabilité de la région. En effet, par leur neutralité dans ce conflit, et par leur engagement dans de nombreuses œuvres de charité, écoles, et hôpitaux, la population chrétienne est la seule « tierce partie » au conflit. Elle assure souvent seule le maintien d'un lien social entre populations. Ouverts envers les populations musulmanes et juives, elle assume un rôle de médiation.

Plus encore, la présence de chrétiens témoigne de la possibilité de coexistence de différentes religions sur ce territoire, c'est pourquoi il est nécessaire de porter une attention particulière à leur situation, de les soutenir et de garantir le respect de leurs droits fondamentaux.

Aussi, nous recommandons que, dans le cadre du suivi par les Nations Unies de la situation dans les territoires palestiniens, un examen spécifique soit consacré aux chrétiens, et que la communauté internationale s'engage à soutenir leur présence dans la région ; car leur présence est indispensable à l'établissement d'une stabilité durable.

Je vous remercie.